

Succession familiale parent enfants

Par Capitaine_old, le 15/09/2007 à 20:31

Bonjour,

dans le cadre d'une succession parent-enfants qui va s'avérer difficile suite à divers désaccords avec mon frère, ce dernier propose de régler la succession avant de faire le partage et j'aimerais savoir quel est son intérêt à procéder dans cet ordre. Alors que moi j'aimerais régler l'es deux choses en même temps.

De plus, j'aimerais savoir si la loi Sarkozy sur l'exonération des droits de succession entre parents et enfants est entrée en vigueur.

Mes parents m'ont ait une donation d'un terrain, en avance sur hoirie, il y a 25 ans, j'ai construit sur ce terrain et j'aimerais savoir dans le cadre de ce partage coment calculer le prix de ce terrain et y a t'il une moins value parce qu'il y a une maison dessus à présent.

Merci d'avance de votre aide.

Par Jurigaby, le 15/09/2007 à 21:10

Bonjour.

La Loi TEPA est entrée en vigueur.

Concernant l'évaluation du terrain, le fait qu'il y ait une maison ne change strictement rien. L'expert va évaluer votre terrain en fonction du prix m2 pratiqué dans le secteur.

Par Capitaine_old, le 15/09/2007 à 21:15

Merci de votre réponse mais j'avais oublié de préciser dans le message précédent que mon père est décédé avant la parution de la loi du 21 août 2007 c'est à dire le 8 juin 2007.

Et j'aimerais savoir quel est l'intérêt de mon frère à vouloir faire la succession avant le partage.

Merci encore de vos réponses.

Par Jurigaby, le 15/09/2007 à 21:19

Bon, dans ce cas là, la loi n'est pas applicable.

Pour votre frêre, je sais pas trop.

Par Capitaine_old, le 15/09/2007 à 21:26

Merci beaucoup.